



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-058-2025-10

PUBLIÉ LE 27 OCTOBRE 2025

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Direction de la Démocratie en Santé et de la Communication-Démocratie Sanitaire**

IDF-2025-10-27-00004 - Arrêté n°2025/23 modificatif relatif à la Commission Permanente de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France (7 pages)

Page 3

## **Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France / Administration générale et droit consulaire**

IDF-2025-06-26-00014 - Délibération n°19-2025 portant autorisation de déclassement et de cession du mobilier de l'hôtel Potocki (2 pages)

Page 11

IDF-2025-10-16-00008 - Délibération n°28-2025 d'approbation du projet de cession des titres de participation de la SCI Camélinat-Yvelines au GIM (Groupe des Industries Métallurgiques de la **??** région Ile-de-France) (2 pages)

Page 14

IDF-2025-10-16-00007 - Délibération n°31-2025 relative à la Vente du site sis 9/11 rue du Ballon à Noisy-Le-Grand (93) à la Commune de Noisy-Le-Grand (2 pages)

Page 17

## **Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /**

IDF-2025-10-24-00011 - Arrêté relatif au renouvellement de la composition du comité régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France (7 pages)

Page 20

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-27-00004

Arrêté n°2025/23 modificatif relatif à la  
Commission Permanente de la Conférence  
Régionale de la Santé et de l'Autonomie  
d'Île-de-France

**AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE  
ARRÊTÉ N°2025/23**

**Arrêté modificatif relatif à la Commission Permanente  
de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** Le code de la santé publique et notamment les Collèges L.1432-1, L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 ;
- VU** L'arrêté n° 2024/07 relatif à la composition Commission Permanente de la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n°2025/36 du 23 octobre 2025 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France
- VU** L'arrêté DS n°104/2024 du 18 juin 2024 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
- VU** Les désignations :

**Au titre des présidents des commissions spécialisées (vice-présidents de la commission permanente)**

- **Monsieur Louis MATIAS**, président de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSMS) en remplacement de Monsieur Sylvain DENIS
- **Monsieur Yvan TOURJANSKY** président de la Commission prévention en remplacement de Madame Isabelle GREMY
- 
- **Monsieur le docteur Christophe LAMISSE**, président du Groupe régional de santé mentale (GRSM)

**Au sein du collège 2, des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :**

- **Au titre des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code la santé publique de :**
- **Monsieur Dominique ZEZIMA (France-Rein Paris)** au titre de suppléant en remplacement de Madame Odile BASSE.

**Au sein du collège 3 représentants des conseils territoriaux de santé, de :**

- **Monsieur Bernard JABIN (CTS 75)** au titre de titulaire en remplacement de Monsieur Pierre CABRET
- **Madame Romy LASSERRE (CTS 75)** au titre de suppléante en remplacement de Monsieur Bernard JABIN

**Au sein du collège 6 acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé de :**

- **Madame Isabelle GREMY (Haut conseil de santé publique)** en tant que titulaire

**Au sein du collège 7 des offreurs de santé :**

- **Au titre des établissements privés de santé à but lucratif, de :**
- **Madame Héléna KISLER-ELKOUBY (FHP IDF)** en tant que titulaire en remplacement de Madame Dominique BOULANGE et de **Madame Dominique BOULANGE (FHP IDF)** en tant que suppléante en remplacement de Madame KISLER-ELKOUBY.
- **Au titre des établissements publics de santé, de :**
- **Monsieur Damien HUGOT (FHF IDF)** en tant que titulaire en remplacement de Monsieur Eric CLAPIER

**ARRÊTE**

COLLÈGE 1<sup>er</sup> : L'arrêté 2024/7 du 16 février 2024 est modifié et la composition de la Commission Permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

COLLÈGE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

COLLÈGE 3 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 27 octobre 2025

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France  
Denis ROBIN

Par déléation,

**Signé**

Corentine NEPPEL  
Directrice adjointe en charge de la  
démocratie en santé  
Direction de la démocratie en santé et  
de la communication – DESCOM

## ANNEXE

### Composition de la Commission Permanente de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

- En tant que présidents de la CRSA et des commissions spécialisées (vice-présidents de la commission permanente) :

Titulaires
<b>Le président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA):</b> Monsieur Renaud COUPRY
<b>Le président de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS):</b> Monsieur Francis BRUNELLE
<b>Le président de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSMS) :</b> Monsieur Louis MATIAS
<b>Le président de la Commission spécialisée de la prévention :</b> Monsieur Yvan TOURJANSKY
<b>Le président de la Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé (CSDU) :</b> Monsieur Jean WILS
<b>Le président du Groupe régional de santé mentale (GRSM) :</b> Docteur Christophe LAMISSE

**Collège 1 : Le premier collège est composé de représentants des collectivités territoriales.**

**Il comprend deux membres :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne ou son représentant titulaire : Madame Anne GBIORCZYK, Vice-présidente déléguée de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, Vice-président délégué aux solidarités  Madame Véronique VEAU, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

**Collège 2 : Le deuxième collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :**

**a) Pour les associations agréées au titre de l'Collège L.1114-1 du code la santé publique :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sidi Mohammed GHADI (Association des familles victimes du saturnisme)	<b>Dominique ZEZIMA (France Rein Paris)</b> Monsieur Jean-Pierre BESNARD (VMEH – Visite des malades dans les établissements hospitaliers)
En attente de désignation	En attente de désignation

**Collège 3 : Le troisième collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé :**

Titulaires	Suppléants
<b>Monsieur Bernard JABIN (CTS 75)</b>	<b>Romy LASSERRE (CTS 75)</b>

**Collège 4 : Le quatrième collège est composé des partenaires sociaux :**

**a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :**

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle CAYLA (CFDT IDF)	Monsieur Philippe PATRY (CFDT IDF) Madame Gwenaëlle YVINEC (CFDT IDF)

**Collège 5 : Le cinquième collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociale :**

Titulaire	Suppléants
Monsieur Pascal BOUCART (URIOPSS IDF)	Monsieur Simon BURRUNI (URIOPSS IDF) Madame Judith OLLE (URIOPSS IDF)

**Collège 6 : Le sixième collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Isabelle GREMY (Haut conseil de santé publique)</b>	En attente de désignation

**Collège 7 : Le septième collège est composé des offreurs des services de santé :**

**a) Pour les établissements publics de santé :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Damien HUGOT</b> <b>Délégué régional adjoint (FHF IDF)</b>	Madame Isabelle PERSEC– Déléguée régionale (FHF IDF)

**b) Pour les établissements privés de santé à but lucratif :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Madame Helena KISLER-ELKOUBY,</b> <b>Déléguée générale (FHP IDF)</b>	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP)
	<b>Madame Dominique BOULANGE,</b> <b>Présidente du centre médico- chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)</b>

**c) Pour les présidents de conférence médicale d'établissement :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Docteur Marc ZARKA Clinique de L'Essonne, Évry-Courcouronnes	Docteur Jérôme HORVILLEUR Institut Cardiovasculaire Paris Sud Docteur Marine COROIR Clinique Maussins Nollet, Paris

d) et e) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Directrice URIOPSS IDF	Madame Charlotte LEBRUN URIOPSS IDF

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

f) Pour les unions régionales des professionnels de santé libéraux (URPS) :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Madame Anne-Sophie HADELER, URPS Orthophonistes IDF
	Docteur Eric DOURIEZ URPS Pharmaciens IDF

**Collège 10 : Le huitième collège est composé des personnalités qualifiées :**

Titulaire
Monsieur Jean-Pierre BURNIER
Madame Olivia GROSS, vice-présidente de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé

Chambre de commerce et d'industrie de région  
Paris - Île-de-France

IDF-2025-06-26-00014

Délibération n°19-2025 portant autorisation de  
déclassement et de cession du mobilier de  
l'hôtel Potocki



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE DU 26 JUIIN 2025**

**- DELIBERATION -**

Délibération n°19-2025

Objet :

**Autorisation de  
déclassement et de  
cession du mobilier  
de l'hôtel Potocki**

Rapporteur :  
**Dominique RESTINO**

**ETAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :**

Shaoul ABRAMCZYK – Jean-Paul AGON – Nathalie AMASSE — Nadia AYADI – Gérald BARBIER – Muriel BARNEOUD – Pierre-Jean BAUDEY-VIGNAUD – Edwige BECKER – Jérôme BEDIER – Marcel BENEZET – Jean-Lou BLACHIER – Bastien BRUNIS — Rachel CHICHEPORTICHE – Bernard COHEN-HADAD – Gérard DELMAS – Dominique DENIS – Bruno DIDIER – Danielle DUBRAC – Philippe ECRAN – Paola FABIANI – Benoît FEYTIT – Jérôme FRANTZ – Philippe GOETZMANN – Brigitte GOTTI – Véronique GOU – Dominique GUILLOU – Jean-Charles HERRENSCHMIDT – Jean-Robert JACQUEMARD – Nordine JAFRI – Pierre KUCHLY – Edmond DE LA PANOUSE – Michel LAURENT – Isabelle LERQUIER — Lydie LIENHART – Christine LOIZY – Soumia MALINBAUM – Bernard MICHEL – Dominique MOCQUAX – Benoît MONROCHE – Jean-Marc MORANDI – Marie-Christine OGHLY – Pascal PELTIER – Aurélie PERRUCHE – Karima RAFIK – José RAMOS – Myriam RANGAN – Dominique RESTINO – Claude de SAINT-VINCENT – Sylvie SALINIE – Thomas TCHEN – Pascal TEURQUETIL – Corinne THEVENIAU – Stéphanie TONDINI – Pierre TROUILLET – Jackie TROY – Frédéric VERNHES – Corinne VIEILLEMARD.

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Ahmed AKAABOUN – Elisabeth AUDER – Tanneguy AUDIC DE QUERNEN – Michaël BELISSA – Saliha BENNACER – Jean BOUZID – Catherine BRONSARD – Guillaume CAIROU – Cyril CAPLIEZ – Magali CARRE – Arnaud CAUJOLLE – Thene DIA – Porfirio ESTEVES – Alain EYGRETEAU – Frank GENTIN — Benoît HUVER – Katia KAZANDJIEFF-FRAIOLI – Didier KLING – Fabrice LABORDE – Joëlle LELLOUCHE – Fabienne LICHENTIN – Merry LIUZZO – Daniel NABET – Gilles OURAGHI – Agnès PARMENTIER – Laurent PFEIFFER – Alexandre POCHON – Patrick PONTHER – Patrick RAKOTOSON Jean-Paul RIGAL – Cécile de SAINT-MICHEL – Annick SCHWEBIG – Marie-Laure SIMONIN-BRAUN – Benoît SOURY – Soed TOUMI.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris-Ile de France (CCIR),

**Rappelant :**

Nombre de membres

en exercice : 92

Quorum : 47

Votes : 55

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstention : 0

- que l'Assemblée générale a décidé un projet de transformation de la CCIR dont l'un des volets immobiliers a été la signature du bail emphytéotique de l'hôtel Potocki pour une durée de 80 ans ; l'autre étant le déménagement sur le site de Jouhaux Toudic réaménagé à cet effet ;
- que ce nouveau site, moderne et flexible, doit permettre de favoriser la transversalité des services et de changer l'image de la CCIR auprès de ses ressortissants ;
- qu'un inventaire détaillé mené par des experts d'une maison de vente, sélectionnée par un appel d'offres, a été réalisé en vue de l'arbitrage sur l'avenir du mobilier ;

- que la présente délibération ne concerne pas le mobilier classé ou immobilier par destination, ni celui pouvant présenter un intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique.

**Considérant :**

- que le mobilier présent dans le site historique n'est pas adapté au nouveau site, ni par sa fonctionnalité, ni par son ergonomie ou son esthétique, en particulier le mobilier courant et le mobilier de style tels que décrits dans l'inventaire joint en annexe.

- o Le mobilier de style

Il s'agit-là de copies de bonne facture de mobilier et œuvres d'art de différentes époques produites au XIX siècle que l'on trouve dans l'ensemble du bâtiment, notamment dans les bureaux du président, du directeur général et dans les espaces de réception.

- o Le mobilier courant

Cette catégorie regroupe le reste du mobilier présent dans les bureaux des collaborateurs (armoires, bureaux, tables, chaises, porte-manteaux, etc.). On retrouve également dans cette catégorie le mobilier courant des sites de Pont Cardinet et de Tocqueville qui ne sera pas transféré à Jouhaux-Toudic.

**Délibère et décide :**

- de déclasser du domaine public l'ensemble du mobilier ;
- d'organiser une vente publique du mobilier sous le contrôle de la maison ADER titulaire d'un marché spécifique ;
- d'habiliter le Directeur de la Stratégie Immobilière à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(La délibération est approuvée : 55 voix *pour*)

Le 26 juin 2025

**COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL  
PAR DELEGATION DU PRESIDENT**

France MOROT-VIDELAINE  
Directrice générale adjointe chargée des Partenariats, de  
l'Observation, de la Prospective et des études

SIGNE

Chambre de commerce et d'industrie de région  
Paris - Île-de-France

IDF-2025-10-16-00008

Délibération n°28-2025 d'approbation du projet  
de cession des titres de participation de la SCI  
Camélinat-Yvelines au GIM (Groupe des  
Industries Métallurgiques de la  
région Ile-de-France)



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE DU 16 OCTOBRE 2025**

- DELIBERATION -

Délibération n°28-2025

**ETAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :**

Objet :

**Approbation du projet  
de cession des titres de  
participation de la SCI  
Camélinat-Yvelines au  
GIM (Groupe des  
Industries  
Métallurgiques de la  
région Ile-de-France)**

Rapporteur :

**Dominique RESTINO**

Shaoul ABRAMCZYK – Jean-Paul AGON – Nathalie AMASSE – Elisabeth AUDER – Tanneguy AUDIC DE QUERNEN – Nadia AYADI – Gérald BARBIER – Muriel BARNEOUD – Pierre-Jean BAUDEY-VIGNAUD – Edwige BECKER – Jérôme BEDIER – Marcel BENEZET – Saliha BENNACER – Jean-Lou BLACHIER – Jean BOUZID – Bastien BRUNIS – Guillaume CAIROU – Rachel CHICHEPORTICHE – Bernard COHEN-HADAD – Gérard DELMAS – Dominique DENIS – Thene DIA – Danielle DUBRAC – Philippe ECRAN – Alain EYGRETEAU – Benoît FEYTIT – Jérôme FRANTZ – Philippe GOETZMANN – Brigitte GOTTI – Véronique GOU – Dominique GUILLOU – Jean-Charles HERRENSCHMIDT – Katia KAZANDJIEFF-FRAIOLI – Pierre KUCHLY – Edmond DE LA PANOUSE – Michel LAURENT – Joëlle LELLOUCHE – Isabelle LERQUIER – Fabienne LICHENTIN – Lydie LIENHART – Christine LOIZY – Soumia MALINBAUM – Bernard MICHEL – Dominique MOCQUAX – Benoît MONROCHE – Jean-Marc MORANDI – Marie-Christine OGHLY – Aurélie PERRUCHE – Patrick PONTHER – Karima RAFIK – Patrick RAKOTOSON – José RAMOS – Dominique RESTINO – Claude de SAINT-VINCENT – Sylvie SALINIE – Annick SCHWEBIG – Thomas TCHEN – Pascal TEURQUETIL – Corinne THEVENIAU – Soed TOUMI – Pierre TROUILLET – Jackie TROY – Frédéric VERNHES – Corinne VIEILLEMARD

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Ahmed AKAABOUN – Michaël BELISSA – Catherine BRONSARD – Cyril CAPLIEZ – Magali CARRE – Arnaud CAUJOLLE – Bruno DIDIER – Porfirio ESTEVES – Paola FABIANI – Frank GENTIN – Benoît HUVER – Jean-Robert JACQUEMARD – Nordine JAFRI – Didier KLING – Fabrice LABORDE – Merry LIUZZO – Daniel NABET – Gilles OURAGHI – Agnès PARMENTIER – Pascal PELTIER – Laurent PFEIFFER – Alexandre POCHON – Myriam RANGAN – Jean-Paul RIGAL – Cécile de SAINT-MICHEL – Marie-Laure SIMONIN-BRAUN – Benoît SOURY – Stéphanie TONDINI

Nombre de membres

en exercice : 92

Quorum : 47

Votes : 64

Voix pour : 64

Voix contre : 0

Abstention : 0

**La Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France,**

Vu l'article R 712-7 du code de commerce ;

Vu l'article 16, section 1, Chapitre 2 du règlement intérieur de la CCI Paris Ile-de-France relatif aux compétences de l'Assemblée générale de la CCI Paris Île-de-France ;

**Rappelant que :**

- La SCI Camélinat-Yvelines, société civile immobilière, possède un ensemble immobilier au 6 rue Camélinat à Mantes-la-Jolie (ensemble immobilier tertiaire d'environ 7 237 m<sup>2</sup> sur un terrain de 12 631 m<sup>2</sup>).

**Considérant que :**

- la valorisation de 5 100 000 € par la Chambre des Notaires de Paris de l'ensemble immobilier détenu par la SCI Camélinat-Yvelines ;

- que le GIM (Groupe des Industries Métallurgiques de la région Ile-de-France), actuellement actionnaire de la SCI Camélinat à hauteur de 5 % du capital, a manifesté son intérêt pour acquérir l'intégralité des parts détenues par la CCIR soit 35 % de la SCI Camélinat-Yvelines, selon la méthode suivante :  $35 \% \times (5\,100\,000\text{€} \text{ (actifs immobiliers)} + \text{autres actifs à date de l'opération} - \text{dettes de la SCI à date de l'opération})$  ;
- l'estimation du prix de cession basée sur les comptes de la SCI Camélinat-Yvelines au 31/12/2024 est de 1 626 394€ ;
- l'avis de la commission des finances de la CCI de région Paris Île-de-France.

**Délibère et décide :**

- d'approuver la cession par la CCI de région Paris Île-de-France des titres SCI Camélinat-Yvelines selon la méthode susmentionnée ;
- d'habiliter le Président de la CCI de région Paris Île-de-France, ou toute autre personne qu'il se substituera, à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

(La délibération est approuvée : 64 voix *pour*)

Le 16 octobre 2025

**COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL  
PAR DELEGATION DU PRESIDENT**

France MOROT-VIDELAINE  
Directrice générale adjointe chargée des Partenariats, de  
l'Observation, de la Prospective et des études

SIGNE

Chambre de commerce et d'industrie de région  
Paris - Île-de-France

IDF-2025-10-16-00007

Délibération n°31-2025 relative à la Vente du site  
sis 9/11 rue du Ballon à Noisy-Le-Grand (93) à la  
Commune de Noisy-Le-Grand

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE DU 16 OCTOBRE 2025**

- DELIBERATION -

Délibération n°31-2025

Objet :

**Vente du site sis 9/11  
rue du Ballon à Noisy-  
Le-Grand (93)  
à la Commune de  
Noisy-Le-Grand**

Rapporteur :  
**Dominique RESTINO**

**ETAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :**

Shaoul ABRAMCZYK – Jean-Paul AGON – Nathalie AMASSE – Elisabeth AUDER – Tanneguy AUDIC DE QUERNEN – Nadia AYADI – Gérald BARBIER – Muriel BARNEOUD – Pierre-Jean BAUDEY-VIGNAUD – Edwige BECKER – Jérôme BEDIER – Marcel BENEZET – Saliha BENNACER – Jean-Lou BLACHIER – Jean BOUZID – Bastien BRUNIS – Guillaume CAIROU – Rachel CHICHEPORTICHE – Bernard COHEN-HADAD – Gérard DELMAS – Dominique DENIS – Thene DIA – Danielle DUBRAC – Philippe ECRAN – Alain EYGRETEAU – Benoît FEYTIT – Jérôme FRANTZ – Philippe GOETZMANN – Brigitte GOTTI – Véronique GOU – Dominique GUILLOU – Jean-Charles HERRENSCHMIDT – Katia KAZANDJIEFF-FRAIOLI – Pierre KUCHLY – Edmond DE LA PANOUSE – Michel LAURENT – Joëlle LELLOUCHE – Isabelle LERQUIER – Fabienne LICHENTIN – Lydie LIENHART – Christine LOIZY – Soumia MALINBAUM – Bernard MICHEL – Dominique MOCQUAX – Benoît MONROCHE – Jean-Marc MORANDI – Marie-Christine OGHLY – Aurélie PERRUCHE – Patrick PONTHER – Karima RAFIK – Patrick RAKOTOSON – José RAMOS – Dominique RESTINO – Claude de SAINT-VINCENT – Sylvie SALINIE – Annick SCHWEBIG – Thomas TCHEN – Pascal TEURQUETIL – Corinne THEVENIAU – Soed TOUMI – Pierre TROUILLET – Jackie TROY – Frédéric VERNHES – Corinne VIEILLEMARD

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Ahmed AKAABOUN – Michaël BELISSA – Catherine BRONSARD – Cyril CAPLIEZ – Magali CARRE – Arnaud CAUJOLLE – Bruno DIDIER – Porfirio ESTEVES – Paola FABIANI – Frank GENTIN – Benoît HUVER – Jean-Robert JACQUEMARD – Nordine JAFRI – Didier KLING – Fabrice LABORDE – Merry LIUZZO – Daniel NABET – Gilles OURAGHI – Agnès PARMENTIER – Pascal PELTIER – Laurent PFEIFFER – Alexandre POCHON – Myriam RANGAN – Jean-Paul RIGAL – Cécile de SAINT-MICHEL – Marie-Laure SIMONIN-BRAUN – Benoît SOURY – Stéphanie TONDINI

Nombre de membres  
en exercice : 92

Quorum : 47

Votes : 64

Voix pour : 64

Voix contre : 0

Abstention : 0

**La Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,**

**Rappelant que :**

- Que le bien sis 9/11 rue du Ballon à Noisy-le Grand (93), cadastré CI n°209 et CI n°210 d'une surface de 8 419 m<sup>2</sup>, est détenu en pleine propriété par la CCIR ;
- Que ledit bien a été libéré définitivement par l'établissement scolaire Les Gobelins le 12 juillet 2024 et que le site n'a pas été réutilisé, ni réaffecté à une école, ni à aucun service de la CCIR et que le bien est donc vide et libre de toute occupation,
- Que la CCIR souhaite céder ce bien dont elle n'a plus l'utilité,
- Que l'Assemblée générale de la CCIR a déclassé le bien du domaine public le 21 octobre 2024,
- Que la Commune de Noisy-le-Grand a manifesté son intérêt pour acquérir le bien afin d'y relocaliser un groupe scolaire,
- Que la Commune de Noisy-le-Grand a proposé d'acquérir le bien pour la somme de 5 350 000€ TTC (cinq millions trois cent cinquante mille euros) correspondant à l'avis des services Fiscaux – Pole d'Evaluation Domaniale de Bobigny en cours de validité,
- Que la CCIR est favorable à cet accord,

**Considérant que :**

- Que le projet de cession a été présenté en Bureau de la CCIR le 9 octobre 2025 ;
- Que la commission des finances du 14 octobre 2025 a rendu un avis favorable.

**Délibère et décide :**

- D'autoriser la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France à procéder à la vente du bien au prix proposé par la Commune de 5 350 000€ TTC (cinq millions trois cent cinquante mille euros) correspondant à l'avis des services Fiscaux – Pole d'Evaluation Domaniale de Bobigny,
- D'habiliter le Président ou son délégataire à accomplir toutes formalités et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(La délibération est approuvée : 64 voix *pour*)

Le 16 octobre 2025

**COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL  
PAR DELEGATION DU PRESIDENT**

France MOROT-VIDELAINE  
Directrice générale adjointe chargée des Partenariats, de  
l'Observation, de la Prospective et des études

SIGNE

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2025-10-24-00011

Arrêté relatif au renouvellement de la  
composition du comité régional de  
l'enseignement agricole d'Île-de-France

## **ARRÊTÉ**

Relatif au renouvellement de la composition du comité  
régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,  
Grand officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime, livre VIII, titre I et notamment ses articles L 814.1, L 814.4 et R 814.33 à R 814.40,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

VU l'arrêté préfectoral n°07-826 du 29 mai 2007 portant habilitation des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles à siéger au sein de certains organismes, commissions ou comités professionnels ou organismes mentionnés au I de l'article 2 de la loi n°99.574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole,

VU l'arrêté ministériel du 8 juillet 2024 modifié portant nomination de Madame Mylène TESTUT-NEVES, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Île-de-France,

SUR proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Île-de-France,

## **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1 :**

Le comité régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France est présidé par le préfet de région ou par son représentant, et comprend les membres suivants :

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

a) Représentants de l'État :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France	La cheffe du service régional de la formation et du développement
La directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France	son représentant
La rectrice de l'Académie de Paris	son représentant
Le recteur de l'Académie de Créteil	son représentant
Le recteur de l'Académie de Versailles	son représentant
Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France	son représentant

NB : seul le recteur de l'académie de Paris a voix délibérative.

b) Conseillers régionaux :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Jérôme REGNAULT	Jean-François RENARD
Benoit CHEVRON	Gérard HEBERT

c) Représentant de la chambre d'agriculture de région Île-de-France :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Amandine MURET-BEGUIN	N. D*

\* N. D : représentant non désigné par la structure membre du CREA.

d) Un directeur d'établissement public d'enseignement agricole ou vétérinaire :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Benoît DIELTIENS	Rémi PROT

e) Représentants des associations ou organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés :

1) Représentants régionaux de l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Denis DUGORD	N. D
Léon GARAIX	Philippe GUASPARE

2) Représentant régional du Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Pierre LEBAS	Sébastien MINGOT

3) Représentant régional de l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Catherine BAUDOUI	Mustapha SANAOU

**II - Au titre du 2° de l'article L. 814-1 :**

a) Représentants des organisations syndicales des personnels de l'enseignement agricole public :

1) Représentants de l'Elan commun (CGT SNETAP SNUITAM SUD) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Claire PINAULT	Sabri DJELIDI
Doudou DIENG	Maribel LACOSTE
Emilie FAIRIER	Maëlle MARTI
Marine FOURNIER	Joanne PLET
Aude CANALE	Catherine DIDELOT
Marilyne PAYERAS	Cécilia COLIN
Magali LOFFREDA	Elisabeth FAU
Antonio DOS SANTOS	Manuela PRIEM

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

b) Représentants des organisations syndicales des personnels de l'enseignement agricole privé :

1) Représentants de la FEP - CFDT :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Jean-Marc RAFENBERG	Marc GIRAUD
Nicole SAMIMI	Fabio PICCIOLI
Christine BAUDOIN	Julien FOIZEL

2) Représentant de la SNEC - CFTC :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Estelle CLAVERIE-TICO	Delphine VECTEN

**III - Au titre du 3° de l'article L. 814-1 :**

a) Représentants des organisations représentatives des parents d'élèves de l'enseignement agricole :

1) Représentants des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole public :

Liste commune Saint Germain-en-Laye AAPE :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Bénédicte KALYNIK	N.D
N.D	N.D

Association des parents d'élèves Bougainville :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Maxime PERRIN	David UBELMANN

2) Représentant des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé contrat avec l'État, désigné par l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
N.D	N.D

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

- 3) Représentant des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé contrat avec l'État désigné par le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Marc-Elie CASPAR	Jérôme LEBLOND

- 4) Représentant des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé contrat avec l'État désigné par l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Élisabeth GROENEWEG	Philippe DE MULLENHEIM

b) Représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives au plan régional des employeurs, des exploitants et des salariés :

- 1) Représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives des exploitants et employeurs des secteurs de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles :

Représentants de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Caroline LEFORT	Marc BARRIER
Mathieu PENEL	Carole CUYPERS

Représentant des jeunes agriculteurs de Seine et Marne et d'Île-de-France :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Alix HEURTAUT	N.D

Représentant de l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Claude RAUX	Frédéric GUICHARD

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

- 2) Représentants des salariés de l'agriculture et des industries agroalimentaires appartenant aux organisations syndicales les plus représentatives au plan régional :

Représentant de la CFTC – Fédération CFTC agriculture :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Gérard DEFFONTAINES	Daniel MARETTE

Représentant de la CFDT – Fédération générale de l'agroalimentaire (FGA-CFDT) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Yannick DELAHAIE	Denis HUET

**IV - Au titre du 4° de l'article L. 814 -1 :**

- a) Représentant des élèves et étudiants des établissements d'enseignement agricole publics :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Ombeline QUILLET	N.D

- b) Représentant des élèves et étudiants des établissements d'enseignement agricole privés :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Valentin VUILLEMIN	N.D

Sont nommés personnalités qualifiées, à titre consultatif, conformément à l'article R. 814-35 du code rural et de la pêche maritime :

<b>PERSONNALITÉS QUALIFIÉES</b>	
Carole FOULON	Directrice adjointe de la formation d'AgroParisTech
Rosine TRAVERS	Déléguée territoriale Normandie, Ile-de-France, Hauts-de-France de l'Institut français du cheval et de l'équitation
Michel FERREIRA-MAIA	Directeur général adjoint d'OCAPIAT

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

ARTICLE 2 :

A l'exception des représentants de l'Etat, de la Région et des élèves et étudiants, les membres du comité régional de l'enseignement agricole sont nommés pour trois ans.

ARTICLE 3 :

Cet arrêté abroge celui adopté le 13 juin 2025.

ARTICLE 4 :

La préfète, secrétaire générale de la préfecture de la Région d'Île-de-France et la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 24 octobre 2025

Pour le préfet et par délégation,  
la directrice régionale et interdépartementale  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SIGNE

Mylène TESTUT-NEVES